



## BORDEREUX DE PRIX HT

Catégorie de projet	DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX	PERMIS DE CONSTRUIRE STANDARD	PERMIS DE CONSTRUIRE ARCHITECTE	DOSSIER SPÉCIFIQUE	ATTESTATION THERMIQUE RT2012*	DOSSIER DE FINANCEMENT	DOSSIER DOMMAGE OUVRAGE
T0	600	1200	1800	1900	157,50	225	300
T1	720	1650	2450	2300	157,50		
T2	840	2100	3100	2600	157,50		

\*Prix Partenaires

A quoi correspondent les catégories de projet T0, T1 et T2 ?

Les catégories de 0 à 2 indiquent la complexité du projet tant au niveau technique qu'administratif. Lors de nos premiers échanges, nous serons en mesure de vous préciser très rapidement dans quelle catégorie se situe votre projet.

## NOS HONORAIRES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

**CONSTRUCTION / RENOVATION : 6% HT du montant global des travaux.**

Nous avons mis en place des modalités de paiement en plusieurs fois au fur et à mesure de l'avancée des travaux :

15 % à l'issue de la phase projet

2 fois 15% pendant la phase de consultation

50 % en phase de pilotage répartis selon l'avancée des travaux

5 % à la réception des travaux

**SINISTRE :** Le montant de nos honoraires et les modalités de paiement varient selon les conditions d'application de la police d'assurance du client.

> Pour plus d'informations sur nos prestations nous vous invitons à consulter [la page Notre Métier](#).